



18/11/19

Pour défendre nos retraites et dire notre ras-le-bol

Le 5 décembre, tous et toutes en grève !

La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL
RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

La situation des hôpitaux est au bord de l'explosion, la mobilisation des personnels hospitaliers exprime leur ras-le-bol du sous-effectif, du manque de moyens et des salaires trop faibles. Une situation semblable est dénoncée par les enseignants, les pompiers, les cheminots, etc., tous victimes des mêmes objectifs de rentabilité opposés à la notion de service public.

A y regarder de plus près, nous sommes victimes, en tant que salariés du privé, des mêmes maux et des mêmes effets : désorganisation du travail, sous-effectifs, salaires bloqués, précarité pour les intérimaires et les prestataires.

D'autre part, les inégalités sociales et la crise environnementale produites par le capitalisme deviennent insupportables à bon nombre d'entre nous, les manifestations des Gilets Jaunes comme celles concernant le climat le prouvent.

C'est dans ce contexte que le président Macron et le gouvernement voudraient imposer une nouvelle réforme des retraites avec toujours les mêmes recettes, usées à force de 30 ans de régressions sociales : baisse des pensions et recul de l'âge de la retraite.

Ils voudraient même introduire un système par « points » (voir explications dans la suite du tract) qui est une sorte d'algorithme déterminant le niveau des pensions de retraite et l'âge de départ, non pas en fonction des besoins sociaux des retraités, mais en fonction de critères économiques et financiers. Une façon de s'éviter de futures réformes qui pourraient être combattues par la mobilisation et d'imposer un système qui adapterait « automatiquement » le montant des pensions et l'âge de départ à la retraite.

Cette réforme systémique, il faut la combattre tous ensemble. Salariés du public comme du privé, salariés du régime général comme des régimes spéciaux, salariés privés d'emploi comme retraités.

Car la majorité de la population a compris que l'objectif était de rogner sur les droits sociaux encore existants. Le seul « argument » du gouvernement est donc de faire croire qu'il frappera plus durement les salariés des « régimes spéciaux » pour les mettre « à égalité » dans la régression sociale avec tous les autres.

A cela, il faut opposer l'unité des travailleurs. Cette attaque est une attaque qui nous concerne tous : les projections d'experts indépendants indiquent ainsi une perte de 15% à 23% des pensions pour les salariés du privé. Un chiffrage qui s'appuie sur les premiers chiffres fournis par le rapport Delevoye, qui ne donne aucune garantie sur le montant final des pensions, qui ne serait connu qu'au moment de la liquidation de la retraite.

La CGT, FO, Solidaires et la FSU appellent à une grève interprofessionnelle le jeudi 5 décembre. La propagande gouvernementale voudrait faire croire qu'il ne s'agit que d'une « grève des transports », c'est complètement faux. Tous les salariés, du public comme du privé, des grandes entreprises comme Renault ou des entreprises sous-traitantes, sont appelés à y participer.

Pour s'opposer à la réforme des retraites prévue par Macron-Delevoye et aussi pour exprimer notre ras-le-bol concernant le manque d'effectif, la précarité, les conditions de travail et le blocage des salaires, la CGT-Lardy appelle tous les salariés du site, les salariés Renault comme les prestataires, à faire grève et à manifester à Paris :

**Grève et manifestation le jeudi 5 décembre 2019
14h Place d'Italie**

RDV à 12h30 devant le CE pour départ en car depuis Lardy

Inscrivez-vous à la descente de la cantine ou par mail à cgt.lardy@renault.com

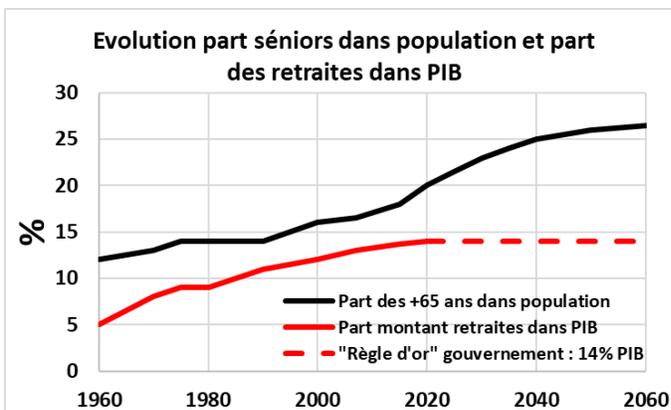
Contact : cgt.lardy@renault.com
Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)

La question d'une grève reconductible est posée dans plusieurs secteurs, nous pensons qu'il faut discuter, dans le secteur privé également, des suites de ce mouvement dès maintenant. Nous proposons une Assemblée Générale ouverte à tous les salariés de Lardy le lundi 2 décembre pour le faire.

Voici notre analyse concernant la réforme des retraites Macron-Delevoeye, nous reviendrons plus en détail dans de prochains tracts sur chacun de ces aspects (pour recevoir nos tracts par mail, envoyez une demande à cgt.lardy@renault.com).

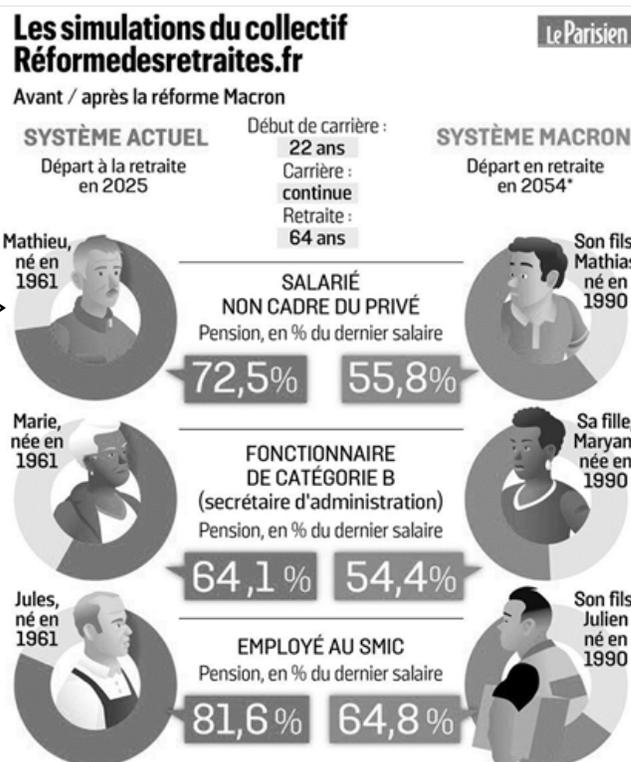
Principe de la réforme Macron : Limiter les ressources pour les retraites alors que le nombre de + de 65 ans va augmenter

La réforme tient en 1 graphique, ci-contre. Jusqu'alors, la part consacrée au montant des retraites dans l'ensemble des richesses créées en France (PIB – Produit Intérieur Brut) suivait la même pente que la part des seniors dans la population. Le gouvernement veut bloquer cette progression en limitant la part consacrée aux retraites à 14% du PIB, même si le nombre de seniors augmente comme prévu. Des ressources bloquées pour plus de retraités à payer, il est facile de comprendre que cela veut dire une baisse des pensions de retraite pour tous !



Conséquences de la réforme : des pensions en baisse et la nécessité de travailler plus... pour gagner moins

C'est ce que confirme un collectif d'experts cité par le journal Le Parisien



Moyen pour faire passer la réforme : nous faire croire que les privilégiés, ce sont les salariés des « régimes spéciaux ».

La grande majorité de la population a compris qu'avec une telle réforme, les retraites allaient baisser. La seule tactique qu'il reste au Président Macron, c'est le fameux « *diviser pour mieux régner* » : les privilégiés, ce seraient les cheminots, les salariés de RATP, ...

Pourtant, la situation est éloignée de la caricature propagée par la majorité des médias. Ainsi, concernant le régime de retraite de la SNCF, ce ne sont pas les départs « précoces » pour le personnel « roulant » qui déséquilibrent les comptes. C'est la démographie bien plus défavorable que celle du régime général (beaucoup moins de cheminots actifs qu'il y a 30 ans du fait de la politique de casse de l'emploi menée dans cette entreprise). Et n'oublions pas que la France est championne d'Europe du versement des dividendes aux grands actionnaires : 51 milliards d'euros au 2^{ème} trimestre 2019 ! Ils ne sont pas plutôt là, les privilégiés ?

Objectif réel de la réforme : réduire au minimum les revenus issus du système par répartition (les actifs d'aujourd'hui cotisent pour les retraités d'aujourd'hui) pour pousser les salariés à se jeter dans les bras des systèmes par capitalisation (il faut parier sur l'absence de krach boursier pendant 40 ans pour espérer avoir une retraite).

La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL
 RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

Contact : cgt.lardy@renault.com
Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)



Réunion CSE du 31 octobre Une direction isolée mais qui passe en force...

Filière 400 passage au Coef.300 :

Pour un passage au Coef. 300 dans la Filière 400 (Technicien professionnel études entretien outillage) aucun ECG (284+) n'était requis : seuls les EAI, une ancienneté de 7 ans le coef 285 et bien évidemment la validation du CUET.

Des salariés en fin de carrière qui pouvaient prétendre à ce Coef. 300 nous ont interpellés. Car les RH leur avaient signifié par la voix de leur hiérarchie (Chef de service, CUET) qu'ils étaient en promotion bloquée car ils n'avaient pas les ECG +284. C'est ainsi que leur hiérarchie justifiait le refus de leur passage au Coef. 300.

Nous avons donc interpellé la direction sur cette question en CSE pendant plusieurs mois, nous avons eu enfin une réponse, de M. Guinet Responsable RH de l'Etablissement de Lardy : « *il n'y a pas d'accord sur le sujet. Cela fait suite à décision du chef de service de l'époque et c'est en vigueur depuis 2012. Il n'y a pas de note à communiquer. Ce sont toutes les infos que j'ai.* »

Pour la CGT cela est inadmissible, la remise en cause de pratiques émanant d'un accord datant de 1984 par une simple décision d'un chef de service montre avec quel mépris la direction nous considère en tant que salariés.

Avec des conséquences non négligeables sur la rémunération : prime départ à la retraite moins 3500 € environ et perte de salaire pendant la période de la DA.

Nous appelons les salariés étant dans cette situation, à une réunion d'information au local syndical (L71) le jeudi 21 novembre à partir de 12h30. Pour ensemble étudier toute forme d'intervention y compris juridique.

Gestion des congés : la Direction continue d'imposer...

Sur les 10 jours de RTT que nous avons, 4 sont collectifs, un est passé en jour de solidarité et 5 sont individuels. (Pour rappel, c'est 18 jours de RTT qu'on aurait dû avoir. Sauf que la direction a intégré du temps de pause ...On est donc bien loin chez Renault des 35 heures effectives !)

Pour ces 4 jours collectifs, une information-consultation s'est déroulée le 31 Octobre en réunion de CSE. Avant celle-ci, la direction avait consulté la CFDT et la CFE/CGC. Mais pas la CGT ! La direction aurait-elle ses préférences ? Cette différence de traitement est totalement inadmissible. Au final, toutes les organisations syndicales ont fait des propositions mais celles-ci n'ont pas été prises en compte par la direction qui a décidé de proposer 4 jours ne correspondant à aucun souhait des organisations syndicales.

Bilan de la consultation : toutes les organisations syndicales (CGT, CFDT et CFE/CGC) ont voté CONTRE. La direction appliquera quand même ces jours.

Globalement, cela fait 3 ans que les désaccords au sujet des jours de RTT se renouvellent. Cela n'empêche aucunement la direction de rester droite dans ses bottes et d'imposer unilatéralement son choix ! C'est donc ça le « dialogue social » si cher à notre Direction ?

De pire en pire...

La conséquence avec les jeudi 2 et vendredi 3 janvier 2020, c'est que la direction nous impose 2 semaines de repos sur les vacances de Noël (5ème semaine 2019, 23 décembre 2019 en RTT collectif et 2 RTT 2020)

Il y a quelques années aucun congé n'était imposé en fin d'année. Même si une majorité de personnes en posait, cela permettait à ceux qui ne voulaient pas de congés en cette période de les conserver pour des moments plus adaptés à leurs besoins. Cela fonctionnait bien et chacun trouvait son compte...

Puis la direction a commencé à imposer quelques jours, puis toute notre 5^e semaine puis ensuite a rajouté des jours de RTT et aujourd'hui on en arrive à 15 jours imposés. C'est pénalisant pour bon nombre de salariés mais encore plus pour les nouveaux arrivants et les jeunes qui ne bénéficient pas de leur semaine d'ancienneté.

Et tout ça pour quoi ? Pour fermer le centre et faire des économies comme cela avait été annoncé à la base par la direction ? Certainement pas puisque d'ores et déjà la direction a commencé à chercher des volontaires pour venir semaine 52 ou la première de 2020 ! Mais aussi, de très nombreux prestataires seront présents avec des bancs qui vont tourner... Le site sera donc ouvert.

Tout au long de l'année, les salariés sont investis dans leur travail, donnent de leur motivation et de leur temps et voici comment la direction leur répond au lieu de leur laisser la souplesse nécessaire pour s'organiser et profiter au mieux de leurs congés.

Congés d'été

La période de référence pour poser les 4 semaines en été sera du samedi 20 juin au dimanche 6 septembre. C'est une semaine de plus que l'année dernière et 2 semaines de plus qu'il y a 2 ans. Cet élargissement va dans le bon sens puisqu'il donne plus de souplesse pour poser nos congés d'été et que tout le monde s'y retrouve y compris l'entreprise pour gérer ses projets dans cette période. Alors pourquoi ce qui fonctionne mieux l'été, ne serait pas applicable aux congés de fin d'année ? Vraiment difficile de comprendre la logique de la Direction !

La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL
RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

Contact : cgt.lardy@renault.com
Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)



Alors, la seule motivation que l'on peut voir derrière tout ça, c'est nous faire comprendre que c'est bien la Direction qui décide de nos congés et que l'on n'aurait pas notre mot à dire !

Face à de tels choix, il faudrait que les salariés montrent qu'ils en ont assez de subir les décisions unilatérales de la direction. Que ce soit sur ce sujet qui pourrait paraître secondaire comme sur bien d'autres qui dégradent nos conditions de travail (embauches, précarité de la sous-traitance, absence de moyens, respect des délais intenable des projets) et de vie (blocage des salaires, pressions qui resurgissent sur notre vie privée),

Il y a 2 ans la CGT avait lancé une pétition et plus de 320 salariés l'avaient signée pour demander justement de stopper l'imposition de cette fermeture de fin d'année. Il faudrait être encore plus nombreux et véritablement se mettre en colère pour se faire respecter et stopper la direction sur ses méthodes.

Réduction du nombre de mulets et flicage !

La direction va mettre en place un test de suivi par géolocalisation GPS des mulets.

Elle considère « *que certains véhicules ne sont pas utilisés pendant plusieurs semaines et ne sont pas réaffectés à de nouveaux essais, que certains véhicules sont sous-utilisés, que des véhicules sont re-commandés en urgence pour réaliser des essais et que le manque de visibilité sur l'utilisation des véhicules peut engendrer une surproduction du nombre de véhicules prototypes* ».

Elle veut donc « *mesurer le Taux d'utilisation des véhicules d'essais afin d'améliorer la disponibilité des supports, la qualité des validations et la fluidité de leur affectation en étudiant la mise en place d'une solution de « Gestion de flotte » par GPS sur environ 100 véhicules VC XFK lot 1 & 2 clients Renault à partir de Nov. 2019, pour une durée de 12 mois* ».

Lors du CSE du 31 octobre, les organisations étaient consultées. Là aussi, ce projet de la Direction a fait l'unanimité : **toutes les organisations syndicales (CGT, CFTD et CFE/CGC) ont voté CONTRE. La Direction va tout de même mettre en place ce projet de géolocalisation.**

L'utilisation de données de suivi d'un vh par GPS est un sujet sensible puisqu'il renvoie au respect de la vie privée et aux données informatiques personnelles. La direction indique qu'elle a appliqué le processus pour déclarer le projet dans une base de données spécifique. Cela respecte la procédure mais ne garantit rien en termes de sécurisation des données personnelles !

Plusieurs points nous alertent dans ce projet :

La Direction indique que le but est de savoir si les véhicules sont utilisés ou pas sauf qu'elle utilise aussi comme donnée le « suivi des parcours ». Nous avons demandé de supprimer cette information. Refus de la Direction au prétexte que cela pourrait servir lorsqu'il y a une perte de données GPS dans des sous-sol pas exemple et que cette suppression rajouterait un surcoût au projet.

« *La direction ne dispose pas de la correspondance entre géolocalisation et conducteur* », mais pour autant « *les salariés doivent avoir accès sur demande aux données les concernant enregistrées par l'outil* ». Une situation quelque peu contradictoire. Soit on peut faire un lien entre les personnes et le véhicule soit on ne peut pas !

Toutes les organisations Syndicales ont fait remarquer que la procédure pour accéder à ses données personnelles n'était absolument pas sécurisée et que facilement n'importe qui pouvait demander à avoir des données qui ne le concernent pas forcément. Une porte

ouverte à tous les abus... Se pose aussi la question de l'effacement des données personnelles à laquelle une réponse trop imprécise a été apportée.

Toutes les réponses de la direction sur un sujet aussi sensible que les données personnelles n'ont pas convaincu grand monde ! Sachant que s'il y a bien un bouton pour couper le GPS, celui-ci ne peut être stoppé uniquement pendant les temps de pause qui ne sont pas du temps de travail effectif.

Attention « flicage » : Même si la direction ne pourra pas utiliser légalement et juridiquement ces données, elle pourra toujours les utiliser informellement pour faire pression sur des salariés en cas de problème, d'accident, d'excès de vitesse... On peut tout imaginer mais ces systèmes permettent malheureusement de faire le pire comme le meilleur.

Sur le sens de la démarche nous n'avons pas été convaincus non plus. Que des mulets soient immobilisés, peu utilisés...c'est du connu par les salariés des projets. Pas besoin de surveillance GPS pour savoir cela. Dans le meilleur des cas, ça confirmera ce qui est déjà connu !

Par contre ce qui aurait été utile, c'est de travailler sur les causes de ces immobilisations qui perturbent le travail des équipes :

- Mulets livrés non conformes, attente des pièces pour les ralligner, durée des travaux...

- Mulets VC « masqués » avec beaucoup de contraintes pour pouvoir rouler en dehors de l'entreprise qui font qu'ils sont peu utilisés car les équipes préfèrent travailler sur des vagues plus anciennes en conditions réelles sur route ou en mission.

- Retards dans la livraison des mulets, retard dans les mises au point qui peuvent conduire à ce que des vagues entières de mulets ne soient plus utilisables car obsolètes au moment où ils sont disponibles...

Ecouter ce que remontent les salariés concernés et le prendre en compte ferait probablement avancer beaucoup mieux les choses qu'une surveillance GPS. D'autant plus que dans le groupe de travail qui va dépouiller les données, aucun responsable métier ne sera présent !

Dans la période où le moindre budget est bloqué, la moindre facture doit être justifiée, les 60 000€ de ce projet nous semblent bien superflus et ce projet risque de faire un grand flop ! La direction l'a pourtant maintenu. Alors RDV dans un an pour en voir les résultats...

La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL
RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

Contact : cgt.lardy@renault.com
Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)